

Communiqué de presse

26 novembre 2024

La Ville de Bordeaux poursuit son engagement avec la Ligue contre le cancer pour le déploiement d'Espaces Sans Tabac

La Ligue contre le cancer encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens. La Ville de Bordeaux en cohérence avec sa politique municipale de santé préventive et de réduction des addictions a décidé de s'associer à cette démarche en identifiant, depuis 2021, des Espaces sans Tabac dans la commune et en priorité au niveau des abords des écoles maternelles et primaires de la ville.

En ce mois de novembre, à l'occasion de la neuvième édition du Mois Sans Tabac, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, en présence de la Ligue contre le cancer, des élus du conseil municipal, déploient un nouvel Espace sans Tabac au sein de la cour de l'hôtel de ville. Pierre Hurmic et Dominique Jaubert, président de La Ligue contre le Cancer Gironde visiteront mercredi 27 novembre le stand "Mois sans tabac" et prendront la parole à cette occasion à 9 h 30.

Des actions d'informations sur les risques du tabagisme et l'accompagnement à l'arrêt sont également organisées le mardi 26 novembre à destination des agents en présence d'une infirmière addictologue et pour tous le mercredi 27 novembre à l'hôtel de ville.

En parallèle, des actions ont été organisés en 2024 auprès des lycées au travers des escape games au sein de 5 établissements (Ecole de la 2ème chance, lycée Beau de Rochas, lycée Bel Orme, Centre Jean Badie, Centre Epide)

Depuis 2020, ce sont 14 communes girondines qui se sont engagées auprès de la Ligue pour 232 Espaces sans Tabac. A Bordeaux, l'engagement de la Ville se traduit concrètement par :

- l'interdiction de consommer du tabac dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles maternelles et élémentaires de la ville,
- sur le parvis du réseau des bibliothèques de la ville,
- devant le conservatoire de musique Jacques Thibault,
- et maintenant, dans la cour de l'hôtel de ville.

Qu'est-ce qu'un « Espace sans tabac » ?

Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Ces espaces contribuent à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- préserver l'environnement (plages, parcs, squares...) des mégots de cigarettes et des incendies

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 75 000 morts par an dont 45 000 par cancer et constitue donc un véritable enjeu de santé publique.

Merci de confirmer votre présence si intéressés.

Service de presse de la Ville de Bordeaux

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61 - Aude Boilley 06 64 14 91 73
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr



Ligue contre le cancer Gironde

Emmanuelle Clairembault

Chargée de mission prévention

05 56 33 22 55 - emmanuelle.clairembault@ligue-cancer.net